

Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes

Introduction

En décembre 2015, Paris accueillera la COP 21¹. Le constat environnemental est dramatique. Le changement climatique en est probablement l'élément le plus visible : la multiplication des sécheresses comme des inondations, la montée de la pollution de l'eau, de l'air, du sol et des organismes vivants par les produits chimiques et nucléaires, civils et militaires, entraînent notamment la destruction des moyens de production alimentaires. Depuis 2008, plus de la moitié de la population mondiale est officiellement urbaine. Un basculement qui implique une perte accélérée des savoirs agricoles et techniques qu'Ivan Illich (1973) nommait « *conviviaux* », de la biodiversité et des ressources, ainsi qu'une dépendance croissante envers une paysannerie de plus en plus réduite et des transnationales agro-industriales-alimentaires chaque fois moins éthiques et guidées par une logique du pur profit qui règne en maîtresse, suite à l'adoption d'une série de lois et d'accords internationaux culminant avec la création de l'OMC² en 1995.

Ce que Karl Polanyi (1983 [1949]) appelait désencastrement est devenu un *arrachement* de la finance du principe de réalité matérielle (économie), des principes de démocratie et de justice

¹ Conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

² Organisation mondiale du commerce.

(politique), et même de toute idée de survie individuelle et collective de l'humanité. C'est dans ce cadre que l'on voit se développer des actions comme l'extraction de gaz de schiste par la technique extrêmement polluante du *fracking*, le redémarrage des centrales nucléaires au Japon, ou le bétonnage forcené des terres arables sous forme de barrages, aéroports et méga-centres commerciaux. L'exacerbation des inégalités femmes-hommes, Sud-Nord et de classe, n'est pas seulement le cadet des soucis des entreprises transnationales et de leurs actionnaires, mais précisément *la clé de leurs bénéfices*.

Enfin, les conflits armés internationaux (en Irak par exemple) ou locaux (au Nigeria, au Soudan, en RDC³ par exemple) affectent tout particulièrement les femmes, surtout rurales ou racialisées ou des Suds. En effet, presque toujours désarmées et souvent les dernières à rester dans les villages en cette époque de forte migration, elles sont les principales cibles des violences sexuelles et militaires visant à obliger la population à abandonner les zones convoitées. Ce sont elles ensuite qui deviennent la majorité des réfugié-e-s parqué-e-s à vie dans des camps, ou dans le meilleur des cas, des migrant-e-s criminalisé-e-s qui cherchent à survivre dans des villes globalement hostiles dans les professions les plus mal rémunérées et socialement dépréciées.

Aux sources de l'écoféminisme

C'est au Sud et dans les luttes anticoloniales qu'a été le plus clairement formulée, à partir des années 1960, l'idée que le pillage de terres présentées comme 'vides' (la colonisation du continent latino-américain, puis le reste du monde) et l'enclosure des communaux (en dépouillant le 'petit peuple'), constituaient des mécanismes centraux du développement du capitalisme. Une partie des écologistes, puis des partisan-e-s de la décroissance, ont approfondi cette analyse, notamment à partir des années 1990, quand l'échec du socialisme réel est venu tempérer l'enthousiasme développementaliste d'une croissance infinie permise par le 'progrès technique', jusqu'alors partagé par les deux

³ République démocratique du Congo.

grand projets 'modernes' issus des Lumières occidentales : capitalisme et socialisme.

C'est dans ce contexte qu'intervient la critique écoféministe, telle qu'elle est articulée depuis un double point de vue du Sud et du Nord, par Maria Mies et Vandana Shiva dans leur publication commune *Écoféminisme* (1998 [1993])⁴. Grâce à leur double ancrage dans des mouvements sociaux de base et radicaux (Chipko, un mouvement de femmes en Inde pour la sauvegarde de la forêt concernant Shiva, et un mouvement féministe anti-impérialiste, antimilitariste et antinucléaire allemand concernant Mies), elles opposent le 'développement' capitaliste-occidental-patriarcal à l'éthique de la nécessité, de la connectivité et des besoins fondamentaux, liée à ce qu'elles présentent comme la sagesse millénaire des femmes et des peuples des Suds.

Certes, comme le souligne Bina Agarwal (2002, p. 159), la classe et la caste sont absentes des analyses de Mies et Shiva au profit d'une image des femmes rurales du Sud quelque peu héroïsée et rendue homogène. Il s'ensuit, et ce n'est pas la moindre ironie, que les agences internationales de développement, ONU en tête, prêtent désormais toutes les vertus à la figure de 'la femme du Sud' (après l'avoir présentée comme analphabète, dépendante et misérable), sur qui pèse désormais la responsabilité de préserver leur environnement, en plus de celle de produire, d'éduquer et de nourrir les générations futures.

L'écoféminisme est un mouvement déjà ancien : la dénonciation des pesticides par Rachel Carson remonte à 1962 (Carson 2011 [1962]), l'invention du terme d'écoféminisme par Françoise d'Eaubonne à 1972. Au Nord mais aussi et peut-être surtout dans le Sud global, dans le Tiers Monde qui vient de redevenir

⁴ En France, c'est la même association, Femmes et changements, qui traduit d'abord le manifeste des féministes du Sud réunies à la rencontre ONUsienne de Nairobi de DAWN (Development Alternatives with Women for a New Era), (1992), puis publie les deux premières traductions en français de Vandana Shiva : dans un premier temps, sa critique au vitriol de l'OMC et des OGM (organismes génétiquement modifiés) (1996), puis *Ecofeminism* (Mies, Shiva 1998 [1993]). Enfin, Femmes et changements publie le bilan « Écologie, quand les femmes comptent » (Falquet 2002), à l'occasion de la conférence de Johannesburg sur l'environnement en 2002.

indépendant, des catastrophes industrielles⁵ motivent les premières actions écoféministes, en parallèle des luttes contre le nucléaire civil et militaire, et des luttes anti-impérialistes et antimilitaristes, notamment contre les bases militaires états-uniennes et la pollution qu'elles engendrent, comme le rappelle l'introduction d'*Écoféminisme* (Mies, Shiva 1998 [1993]).

Le pillage des communs : des OGM à l'extractivisme minier transnational

C'est dans ce sillage très radical de la critique des nouvelles technologies reproductives et de la recherche en biologie-embryologie-génétique, qu'apparaît, du Sud au Nord et retour, une ligne de critique centrale qui relie les OGM à l'extractivisme en passant par le corps des femmes et les semences.

En effet, dans son ouvrage de 1996, Shiva montrait la collusion de longue date entre certaines agences philanthropiques états-uniennes, les institutions internationales et le monde du développement (à travers les politiques de contrôle de population) et une partie du monde de la recherche. C'est ainsi que des transnationales en arrivent à breveter des semences, ce que Shiva appelle la Vie même : des graines qui sont en fait le fruit d'un processus millénaire de sélection, d'adaptation, de préservation et d'apprentissage réalisé par les populations rurales (souvent autochtones) et bien souvent, concrètement, par les femmes de ces populations. Shiva dénonce cette piraterie légalisée des savoirs des paysan·ne·s des Suds comme étant au cœur de la création de l'OMC et une dernière étape d'extension des logiques du capital.

Vingt ans plus tard, alors que les OGM sont déjà largement disséminés dans les champs et dans les assiettes, ce sont les communaux des sous-sols, l'eau et bientôt l'air qui font l'objet des affrontements les plus brutaux ; à nouveau, les femmes rurales sont en première ligne : le plus souvent, ce sont elles qui sont violentées pour obliger les communautés entières à quitter les régions accordées en concession par des gouvernements corrompus aux entreprises extractivistes transnationales, et ce

⁵ Seveso en 1976, Three Mile Island en 1979, une filiale de l'entreprise Union Carbide à Bhopal en 1984.

pour une bouchée de pain. Ainsi, un quart de la surface de l'Amérique centrale fait désormais l'objet de concessions minières. Là encore, il s'agit de communaux, qui devraient profiter au plus grand nombre, et laisser aux populations locales des bénéfices.

Éthique du *care* et environnement

Pour les communautés rurales, autochtones, la dégradation de l'environnement est une question de vie ou de mort bien connue depuis la colonisation. La nouveauté, aujourd'hui, est surtout que les populations urbaines et du Nord sont en train de prendre conscience qu'elles aussi vont être touchées. L'externalisation du problème n'est plus possible, la 'frontière' est atteinte, l'endehors (hors économie, hors civilisation, la Nature) n'existe plus dans l'économie entièrement mondialisée et marchandisée. C'est cela qu'il faut désormais penser, et c'est dans ce sens que s'est développée, au Nord en particulier, une profonde réflexion sur le *care* environnemental — qui concerne en premier lieu les femmes, mais pas seulement.

Ces questions sont à présent au premier plan des réflexions féministes. En témoignent la multiplication des analyses à propos d'une vision globale de la justice (Tronto 2013), de « *ce à quoi nous tenons* », pour reprendre l'expression d'Émilie Hache — ou de ce dont nous nous soucions et nous occupons (Hache 2011) —, du caractère réellement soutenable d'un développement dit durable, qui bénéficie à une partie des humain·e·s aux dépens des autres et de leur environnement, revenant à vouloir rendre durable un système profondément inégalitaire (Falquet 2003). Mais elle permet aussi une mise en cause, certainement dérangeante, d'un féminisme occidental majoritaire, qui a négligé les situations d'oppression et d'exploitation des femmes dites du Sud, ou du Reste (du monde), comme leur contribution à l'élaboration du féminisme global d'aujourd'hui.

Pour les écoféministes du Sud :

La lutte pour la survie qui s'intensifie dans le monde en développement met en évidence la base matérielle du lien entre genre et environnement (Agarwal 2007, p. 31).

Dans ce numéro, nous avons fait le choix de mettre en valeur de nouvelles formes de l'écoféminisme émergent, réorientées sur le rôle concret des femmes ; autant de manières de réarticuler de façon créatrice le genre et l'environnement.

Aujourd'hui, le développement des éthiques féministes du *care* a changé les relations entre féminisme et environnement (Laugier 2012), en mettant au centre des rapports de genre la vulnérabilité, avant les questions d'égalité et de pouvoir par exemple, et sans pour autant renoncer à la politisation. La vulnérabilité ne renvoie plus aux femmes ou à une catégorie de 'vulnérables' — celles et ceux à qui une attention spécifique serait due, et qu'on néglige habituellement. La vulnérabilité est commune à tous les humains et au monde animal ; également propre à ce qui dans notre environnement non humain est fragile, à protéger — la biodiversité, la qualité de l'eau, de l'air. La découverte de la centralité de la vulnérabilité est celle de l'interdépendance de l'humain et de l'environnement. Toute reconnaissance de nos dépendances relève du *care*, dont la pensée veut d'abord faire tomber l'autonomie du piédestal où l'avait placée une philosophie morale par trop restreinte, mais bien adaptée au soutien du capitalisme avancé.

Contre l'idée libérale de développement durable, essentiellement articulée à l'indispensabilité du maintien du niveau de vie des sociétés développées, les approches éthiques par le *care* et les capacités fournissent une toute autre conception de l'indispensabilité, qui prend en compte l'ensemble des dépendances et permet de passer de l'approche classique de la protection de la nature à la question écologique pertinente, celle des inégalités du bien-être.

La notion d'attention, au sens actif, propre au *care*, de 'prendre soin de', s'occuper... peut s'appliquer à des attitudes et aux pratiques de prise en compte de l'environnement très diverses : comportements individuels ou collectifs 'respectueux' de l'environnement (tri des déchets, calcul et limitation de son empreinte carbone, consommation d'énergie, d'eau, de matériaux, de biens de consommation...). Comme le *care* se comprend d'abord négativement sous la forme de l'indifférence ou de la négligence, du *I don't care*, ces pratiques ont leur négatif sous

la forme des attitudes critiquées comme maltraitant l'environnement et dont le sens éthique est désormais visible. L'insouciance par rapport aux conséquences de nos actions quotidiennes sur l'environnement proche est vue, aujourd'hui, en termes de *carelessness* et donc de négligence. Bref, l'éthique du *care* a permis de rassembler et de thématiser des approches éthiques contemporaines qui prennent en compte — et plus concrètement — les comportements d'indifférence, ou de déni, qu'il s'agit prioritairement d'analyser quand il est question d'environnement.

Le care environnemental et la centralité du travail des femmes

L'observation précise et attentive des phénomènes, l'attention portée aux arrangements des cultures dans l'espace et dans le temps, l'aménagement écologique de l'espace (urbanisme, architecture, paysagisme...) relèvent d'une forme de *care*, suggérant dans le *care* environnemental une attention différenciée à l'espace proche — le jardin (voir ici Catherine Larrère) — comme lointain — le macrocosme planétaire. Une politique du proche et du *care* est certainement plus appropriée à la pensée écologique d'un monde global que des grands principes abstraits et le particularisme est plus universel et actif que le général (voir ici notamment Val Plumwood et Layla Raïd).

Si l'oubli du *care* dans la théorie morale condamne une société à méconnaître la source de sa propre perpétuation comme société morale (voir ici les analyses de Layla Raïd et de Sandra Laugier), alors une éthique de l'environnement est nécessaire au développement d'une éthique de l'être humain, crucialement dépendant de son environnement. Mais une éthique de l'environnement qui ignore que cette dépendance est en réalité *une exploitation conjuguée des femmes et des ressources de la terre et de la nature*, est aussi une éthique incomplète. La nécessité de prendre en compte les conditions historiques et géographiques du travail, qu'il soit domestique ou paysan, contraint à des analyses qui, sans nécessairement tomber dans une mystique d'identification de la Femme à la Terre, nous ramènent à la réalité ordi-

naire du *travail de maintien de la vie*, majoritairement réservé aux femmes et donc soumis à une exploitation spécifique.

Sont ainsi invisibles, négligées, dans notre vie ordinaire, un ensemble d'activités diverses, qui rendent cette dernière possible : le travail et l'agriculture domestiques ⁶, ou l'élevage des enfants par des nourrices, le ramassage et le traitement des déchets, la transformation d'animaux vivants en nourriture ⁷, l'exploitation des ressources de pays lointains, la production d'énergie... C'est dans l'approche descriptive du *care* et des pratiques du *care* qu'apparaît la dimension subversive de ce dernier.

Pensons à la définition du *care* par Berenice Fisher et Joan Tronto (1990), que nous sommes plusieurs à citer dans ce dossier, comme « *activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre 'monde' de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible* » (Tronto 2009 [1993]). La définition souligne l'importance du travail de réparation et de maintenance qui est précisément un travail de protection déjà existant, dévolu aux femmes — et pour cela même invisibilisé y compris dans l'émergence au XX^e siècle de l'environnementalisme écocentré, comme l'a montré Catherine Larrère (2012).

Le risque, un paradigme viriliste à dépasser

La question environnementale, rappelle Tronto, est celle de notre dépendance réciproque. Ce qu'on appelle changement global est la codépendance de l'humain et de son environnement (cf. la notion de « *système écologique et social* » d'Elinor Ostrom 2009). Le changement climatique qui est au cœur des discussions aujourd'hui résulte de l'augmentation d'origine anthropique de la concentration de gaz à effet de serre — on se souvient que le 'trou dans la couche d'ozone' avait déjà suscité une inquiétude massive à l'échelle planétaire, dont s'était fait

⁶ Quoique depuis les années 1970, de nombreuses femmes paysannes du Nord comme du Sud aient mené d'importantes luttes pour la reconnaissance de leur qualité de travailleuses et d'agricultrices à part entière. Pour la France, voir par exemple : Alice Barthez (1982) et Michèle Salmona (2003).

⁷ On pourra voir sur ce sujet le travail précurseur de Carol Adams (1990).

l'écho la conférence de Rio organisée par l'ONU en 1992, et la conférence internationale des femmes l'année précédente, également organisée par l'ONU. La remarquable organisation de la « tente de femmes » pendant la conférence de Rio avait d'ailleurs fait l'objet d'appréciations louangeuses autour de l'idée fort rassurante qu'en dernier recours, les femmes (du Sud) se chargeaient de protéger l'environnement (Falquet 2008). Diverses catastrophes des dernières décennies ont également mis en évidence la vulnérabilité des sociétés humaines aux dégradations de l'environnement. Les grands désastres collectifs récents et en cours (catastrophes dites naturelles, environnementales et technico-industrielles, qui surviennent parfois de façon dramatique, mais se révèlent aussi au long cours comme les pollutions de site ou les désastres décrits dans les contributions au dossier) semblent signifier que nos outils conceptuels habituels sont insuffisants devant la perte totale de la forme de vie tissée par le *care* quotidien.

La notion de *risque*, développée dans les dernières décennies de façon incontrôlée (Tronto 2012) — ou idéologiquement orientée au profit d'un déni des dangers technico-industriels —, n'est plus appropriée à des situations où le risque n'est ni calculable, ni maîtrisable et où l'idée de prévention ou de protection est au sens propre dépassée, puisque la réalité est déjà catastrophique (comme Fukushima est venu le rappeler). Depuis l'ouvrage d'Ulrich Beck, *La société du risque* (2001 [1986]), la notion de risque, intégrée à l'ensemble des politiques publiques contemporaines, a révélé ses limites : euphémisation de dommages déjà subis ou de menaces bien réelles, moyen commode de gérer les externalités du progrès et de ne pas prendre la mesure des défis environnementaux, sanitaires, économiques et humains, réduction de la vulnérabilité humaine au calcul, à la modélisation et au management ⁸. Le souci de l'environnement montre la force du paradigme du *care* contre celui du risque ; mais aussi le sens nouveau que doit prendre le *care* lorsqu'il faut affronter une perte totale de la protection de la vie humaine : quand apparaissent l'inutilité et la vacuité de mots d'ordre généraux, et

⁸ Ce qui rejoint le travail de Pascale Molinier sur les conduites virilistes des techniciens et ingénieurs de *process* en France (2004).

l'intérêt d'autres ressources pour penser et prendre en compte les besoins des humains en tant que victimes et vulnérables.

Ainsi, la situation de Fukushima depuis 2011 allie durablement désastre 'naturel' (tsunami et séisme) à une catastrophe industrielle (accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi) et environnementale (contamination des terres environnantes), sanitaire (exposition des populations locales à des radiations à un taux inacceptable pour d'autres catégories), alimentaire (contamination des cultures et animaux). Ce cas emblématique des inégalités environnementales qui structurent la planète a son origine comme ses effets dans le peu de cas fait de cette région et de ses habitants, en particulier les femmes et les enfants. Cette catastrophe a apporté un bouleversement de certains des principes soutenus par les féministes japonaises conduisant Ida Kumiko, une spécialiste des études de genre, à parler d'un « *féminisme pour la génération suivante* » (voir ici Anne Gonon).

Du global au local : une spatialisation des inégalités

Les interdépendances entre humains et environnement se jouent à toutes les échelles, du global au local, suscitant une spatialisation des inégalités qui est une donnée première de la réflexion sur le genre. On évoque régulièrement aujourd'hui, à propos du changement climatique, un 'nous' (notre planète, notre avenir futur). Or, le 'nous' qui transforme ou dégrade l'environnement n'est pas le même que le 'nous' qui en subit les conséquences. Combien d'humain·e·s sont victimes de conditions environnementales créées par d'autres ? L'affichage d'un 'nous' abstrait et collectif relève, encore une fois, par un dispositif que les études de genre féministes et les éthiques du *care* ont classiquement mis en évidence, de la protection d'humains spécifiques. Les débats de la COP 21 qui s'annoncent se présentent comme particulièrement peu réjouissants à cet égard : la préservation d'un 'avenir commun' ou des 'générations futures' étant l'argumentation mise en place, sous le nom de 'développement durable' pour la préservation des intérêts de 'nos' sociétés libérales.

Le mouvement pour la justice environnementale se préoccupe de l'inégale répartition des risques environnementaux et

de l'inégalité des qualités de vie, mais aussi de l'insuffisante participation des populations intéressées aux décisions concernant ces risques. Comme le montre la contribution de Lorena Cabnal, la question écologique est une question de justice sociale et de lutte contre les conséquences toujours actuelles de plus de 500 ans de colonisation et contre les actuels processus de recolonisation liés à l'extractivisme néolibéral. C'est ce qui en fait une affaire féministe, au sens fondamental — reprendre la parole qui a été confisquée et surtout, ne pas se laisser faire quand on est attaquées (violées, assassinées, déplacées de force) pour que soient installés des barrages, des mines à ciel ouvert ou des décharges, tout comme des routes ou des zones touristiques près des 'réserves de la biosphère' (cas de Tipnis en Bolivie, cas des zapatistes au Mexique, *etc.*). Toutefois, comme le souligne ici Maria Ovidia Palechor, la 'participation politique' des femmes appartenant aux groupes minoritaires, en l'occurrence les peuples amérindiens, ne peut leur être dictée dans ses formes par les autres et dépend d'un agenda politique où leurs intérêts sont interdépendants de la (re)conquête de l'autonomie de tout un peuple. Ceci passe par un processus de 'réaffirmation' culturelle d'un 'nous' indigène, impliquant des allers et retours entre traditions recrées et innovations. Le déploiement d'une Garde indigène pacifiste — femmes, enfants et hommes armés d'un bâton rituel —, sur un territoire en guerre, le Cauca colombien, est un exemple de la vitalité de ces formes locales de luttes décoloniales.

Un environnementalisme féministe

Ainsi la confrontation du genre et de l'environnement permet de faire apparaître deux types d'environnementalisme, qui ne résument pas toute la question mais nécessitent une clarification : un environnementalisme '*mainstream*', celui de la protection des espaces naturels et de la biodiversité, ou du risque technologique et industriel — caractéristique des élites occidentales blanches et des recherches académiques sur l'environnement en France. Et un environnementalisme des exploité·e·s, des minorisé·e·s en résistance, qui se préoccupe notamment du racisme environnemental, qui inclut la pollution

des territoires où vivent les peuples autochtones et où sont repoussées les populations appauvries, racialisées, et donc une majorité de femmes. À ce clivage social, culturel et genre correspondent deux idées de nature : une nature extérieure à l'humain, idéalisée et purifiée, qui doit être protégée comme telle, mise à l'abri des interventions humaines et surtout, qui est appropriable aux dépens de tou-te-s les autres, humain-e-s, animaux ou autres (parcs nationaux) ; et une *nature ordinaire* dont nous faisons partie mais qui est aussi un bien commun (un des seuls biens accessibles dans de nombreux cas), avec laquelle nous avons des relations d'interdépendance et de responsabilité, ainsi que bien souvent, une relation spirituelle (voir ici Catherine Larrère). Ce bien commun peut être une montagne, comme dans le cas de Val Plumwood ou Lorena Cabnal, ou un jardin dans le cas de Catherine Larrère ou Maria Ovidia Palechor.

Les mouvements de femmes rurales, longtemps peu entendus par les syndicats agricoles, ont dénoncé les rapports de patriarcat au sein des familles, revendiqué une reconnaissance de la diversité de leurs tâches, de leurs compétences et de la valeur de leurs productions, y compris dans l'articulation au marché (Guétat-Bernard 2014). Ils revendiquent, dans une vision globale et systémique, de réinsérer les pratiques agricoles dans leurs liens au monde vivant, au paysage, au territoire et dans un rapport aux ressources dites naturelles (terre, eau, plantes mais aussi minéraux...) où elles ne sont pas des biens comme les autres mais des *communs*. En insistant sur le 'commun', ces mouvements renouent ainsi avec les luttes contre l'enclosure au XVII^e siècle, ou expropriation des terres (friches, forêts...) auparavant couvertes par les droits d'usages communaux ; clôture qui a privé de ressources les femmes pauvres, avant leur persécution comme sorcières, en même temps qu'aux Amériques, les peuples natifs luttaient contre leur extermination et leur remplacement par des populations amenées en esclavage (Federici 2014 [2004]).

Pour les écoféministes du Sud :

La lutte pour la survie qui s'intensifie dans le monde en développement met en évidence la base matérielle du lien entre genre et environnement (Agarwal 2007, p. 31).

Ce qui existe aujourd'hui est un héritage complexe d'interactions coloniales et précoloniales qui a fait naître des contraintes

et déterminé des paramètres dont il faut tenir compte dans la façon de penser aujourd'hui le développement, l'utilisation des ressources, le changement social et la façon de mener les actions (Agarwal 2002, p. 160).

C'est cette *base matérielle* qui définit aujourd'hui le sens des luttes environnementalistes, et l'inscrit dans la réalité des inégalités globales, entre hommes et femmes, entre hommes et entre femmes. Agarwal, au lieu d'écoféminisme, propose le concept d'« *environnementalisme féministe* » pour appréhender « *la relation des femmes et des hommes avec la nature comme une relation ancrée dans leur réalité matérielle et dans leurs formes spécifiques d'interaction avec l'environnement* », pour repenser selon des modes non hiérarchiques, leur façon de se conceptualiser eux-mêmes, leurs relations et la relation avec le monde non humain (Agarwal 2007, p. 39).

Tel est bien le défi d'un féminisme environnemental / d'un environnementalisme féministe aujourd'hui. Désacraliser le rapport des femmes à la 'vie', à la 'nature', à la 'terre'... nécessite aussi la reconnaissance du lien à la demeure, à la maison-jardin, au chez soi. Virginia Woolf, dans *Une chambre à soi*, alignait les conditions matérielles qui limitent l'accès des femmes à l'écriture. Bina Agarwal, en choisissant le titre *Un champ à soi* (*A Field of One's Own*, 2012 [1994]) exprimait clairement l'enjeu des nouvelles mobilisations environnementales : la critique des conditions matérielles qui limitent aujourd'hui les capacités des femmes, la possibilité pour elles de la réappropriation d'un 'terrain à soi' ; d'un accès à la terre comme sol et bien commun dont il reste à prendre soin.

* *

*

Dans la rubrique des articles « hors-champ », Cédric Calvignac observe par le petit bout de la lorgnette les usages toulousains du sac à main et les injonctions genrées qu'à leur sac défendant, pour reprendre le titre de l'article, les hommes et les femmes laissent entrevoir. Cet article interroge aussi sur les usages méthodologiques de la sociologie visuelle. Passants, passantes, tenez-vous bien, un sociologue est peut-être à l'affût de vos comportements ! Plus classique dans la forme, mais non moins

original quant à la population étudiée, l'article de Sabrina Sinigaglia-Amadio et Jérémy Sinigaglia interroge la division du travail, entre travail artistique et travail domestique, chez les artistes des deux sexes, dans des couples plutôt hétérosexuels où l'on constate que les artistes sont des femmes comme les autres, au moins dès que l'enfant paraît.

Sandra Laugier, Jules Falquet et Pascale Molinier

Références

- Adams Carol (1990). *The Sexual Politics of Meat: A Feminist-Vegetarian Critical Theory*. New York & London, Continuum.
- Agarwal Bina (2012 [1994]). « Un champ à soi. Pour la reconnaissance des droits des femmes à la terre en Asie du Sud ». In Verschuur Christine (ed). « Genre, changements agraires et alimentation ». *Cahiers genre et développement*, n° 8 [éd. originale. *A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*. Cambridge, UK, & New York, Cambridge University Press].
- (2002). « Le débat sur le genre et l'environnement ». In Haase-Dubosc Danielle, John Marie E., Marini Marcelle *et al.* (eds). *Enjeux contemporains du féminisme indien*. Paris, Éd. de la MSH.
- (2007). « Le débat femmes et environnement : les apports de la réflexion en Inde ». In Verschuur Christine (ed). « Genre, mouvements populaires urbains et environnement ». *Cahiers genre et développement*, n° 6.
- Barthez Alice (1982). *Famille, travail et agriculture*. Paris, Economica.
- Beck Ulrich (2001 [1986]). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris, Aubier [trad. fr. Laure Bernardi ; éd. originale. *Risikogesellschaft*. Franckfurt am Main, Suhrkamp].
- Carson Rachel (2011 [1962]). *Printemps silencieux*. Paris, Wildproject « Domaine sauvage » [trad. fr. Jean-François Gravrand ; éd. originale. *Silent Spring*. New York, Houghton Mifflin Company].
- DAWN (1992). *Femmes du Sud. Autres voix pour le XXI^e siècle*. Paris, Indigo / Côté-femmes [1^{re} éd. en anglais : DAWN, 1985].
- Eaubonne (d') Françoise (1972). *Le féminisme*. Paris, Stock.
- Falquet Jules (ed) (2002). *Écologie : quand les femmes comptent*. Paris, L'Harmattan.
- (2003). « Femmes, féminisme et 'développement' : une analyse critique des politiques des institutions internationales ». In Bisilliat

- Jeanne (ed). *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*. Paris, Karthala.
- (2008). *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*. Paris, La Dispute « Le genre du monde ».
- Federici Silvia (2014 [2004]). *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*. Genève, Entremonde [trad. fr. Senonevero ; éd. originale. *Caliban and the Witch: Women, the Body and Primitive Accumulation*. New York, Autonomedia].
- Fisher Berenice, Tronto Joan (1990). "Towards a Feminist Theory of Caring". In Abel Emily K., Nelson Margaret K. (eds). *Circles of Care. Work and Identity in Women's Lives*. Albany, SUNY Press.
- Guétat-Bernard Hélène (ed) (2014). *Genre et agriculture familiale et paysanne. Regards Nord-Sud, débats entre mondes académique, du développement et de la formation*. Montpellier, Quae.
- Hache Émilie (2011). *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*. Paris, Les Empêcheurs de penser en rond / La Découverte.
- Illich Ivan (1973). *La convivialité*. Paris, Seuil.
- Larrère Catherine (2012). « Care et environnement : la montagne et le jardin ». In Laugier Sandra (ed).
- Laugier Sandra (ed) (2012). *Tous vulnérables ? Le care, les animaux, l'environnement*. Paris, Payot & Rivages.
- Mies Maria, Shiva Vandana (1998 [1993]). *Écoféminisme*. Paris, L'Harmattan « Femmes et changements » [trad. fr. Edith Rubinstein ; éd. originale. *Ecofeminism*. London & Atlantic Highlands, Zed Books].
- Molinier Pascale (2004). « Psychodynamique du travail et rapports sociaux de sexe ». *Travail et emploi*, n° 97.
- Ostrom Elinor (2009). *Prize Lecture* [Discours de réception de son prix Nobel]. December.
- Polanyi Karl (1983 [1949]). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard.
- Salmona Michèle (2003). « Des paysannes en France : violences, ruses et résistances ». *Cahiers du genre*, n° 35.
- Shiva Vandana (1996). *Éthique et agro-industrie. Main basse sur la vie*. Paris, L'Harmattan « Femmes et changements » [trad. fr. Marie-Paule Nougaret].
- Tronto Joan (2009 [1993]). *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris, La Découverte [trad. fr. Hervé Maury ; éd. originale. *Moral Boundaries. A Political Argument for an Ethic of Care*. New York, Routledge].

- (2012). *Le risque ou le care*. Paris, Puf [trad. fr. Fabienne Brugère].
- (2013). « Particularisme et responsabilité relationnelle en morale : une autre approche de l'éthique globale ». In Gilligan Carol, Hochschild Arlie, Tronto Joan. *Contre l'indifférence des privilégiés. À quoi sert le care* (édité et présenté par Patricia Paperman et Pascale Molinier). Paris, Payot.